

Dès le **4 avril**  
les jours de collecte  
de vos bacs **changent**



**Mais concrètement,  
qu'est-ce qui change ?**

Réponses aux usagers



Communauté  
de communes  
**LACQ** ■  
**ORTHEZ**

# 1. Le changement de collecte, causes et conséquences

## Pourquoi changer la fréquence de collecte ?

C'est un constat de terrain qui a abouti à cette décision :

- Faible présentation des bacs
- Faible remplissage des bacs
- Volonté de réduire notre impact pour l'environnement

Vous trouverez les explications détaillées sur [cc-lacqorthez.fr](http://cc-lacqorthez.fr)

## Fréquence de collecte : pourquoi ce n'est pas pareil partout ?

La collecte est maintenue à 2 fois par semaine pour l'hypercentre d'Orthez et de Mourenx, et à une fois par semaine sur certaines rues en raison de la densité de l'habitat et de l'impossibilité technique de faire du compostage par manque de jardin dans la majorité des cas.

## Moins de collectes, mais toujours les mêmes taxes ?

Une baisse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est prévue. Le nouveau taux sera voté au conseil communautaire du 21 mars prochain.

Cette baisse de la TEOM intervient malgré l'inflation et l'augmentation des coûts, notamment des carburants et des taxes.

### Rappels



Je sors mon bac la veille  
et je rentre mon bac le  
jour même



Le numéro des semaines du  
calendrier me permet de savoir si  
c'est une semaine paire ou impaire

Téléchargez également l'application mobile Ma CCLO pour recevoir des notifications personnalisées.

## **2.** En pratique : ma gestion des déchets

### **Quelles solutions si j'ai trop de déchets ? (familles nombreuses, assistantes maternelles...)**

Familles nombreuses, assistantes maternelles : nos services peuvent adapter le volume de vos bacs dans ces cas particuliers.

Faites votre demande auprès du service déchets **05 59 60 95 42**  
ou [environnement@cc-lacqorthez.fr](mailto:environnement@cc-lacqorthez.fr)

### **Avec une collecte tous les 15 jours, comment faire pour éviter les mauvaises odeurs ?**

Des astuces simples vous permettent d'éviter les mauvaises odeurs ou les asticots, même en été :

- Ne pas laisser le bac en plein soleil
- Fermer correctement les sacs
- Nettoyer le bac régulièrement (avec du vinaigre, laisser sécher couvercle ouvert pour éviter que l'humidité stagne)
- Saupoudrer un peu de bicarbonate de soude ou d'argile blanche ou verte à l'intérieur de la poubelle (fort pouvoir désodorisant). Pour amplifier la puissance, on peut verser dessus quelques gouttes d'huile essentielle d'eucalyptus
- Réduire la quantité de biodéchets en pratiquant le compostage

### **Vous souhaitez obtenir un composteur ?**

Si votre foyer n'en est pas déjà équipé, vous pouvez vous rendre directement dans les déchetteries d'Arthez-de-Béarn, Maslacq, Monein, Pardies, ou Orthez, afin d'en récupérer un. Merci de vous munir d'un justificatif de domicile.

### **Que faire si j'ai un événement et ponctuellement plus de déchets (réunion de famille / amis...) ?**

Il est possible de réduire ses déchets, même en cas d'événement exceptionnel.

Ne pas oublier de réduire/composter/trier.

Plus d'astuces pour réduire ses déchets sur [cc-lacqorthez.fr](http://cc-lacqorthez.fr), rubrique « Mes déchets ».

### **Apport du surplus de déchets en déchetterie**

Il ne sera pas possible d'aller en déchetterie déposer les sacs d'ordures ménagères. Seuls les emballages ménagers peuvent y être accueillis.

Suivez-nous sur  
nos réseaux sociaux

